

La Mutualité Française dans notre région en quelques chiffres

La Mutualité Française Nord - Pas de Calais est le représentant officiel auprès des Institutions, Administrations et Collectivités de 127 mutuelles, et des 1 950 000 personnes qu'elles protègent, soit près d'un habitant sur deux de notre région.

Parmi ses missions, la Mutualité Française Nord Pas de Calais coordonne les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) :

- > 40 Magasins d'optique, sous l'enseigne « Opticiens Mutualistes »
- > 26 Cabinets et cliniques dentaires
- > 21 Centres d'audition et d'audioprothèse

- > 5 Pharmacies mutualistes
- > 5 Structures et antennes d'Hospitalisation à Domicile
- > 1 établissement pour personnes âgées dépendantes
- > 1 Cabinet d'ophtalmologie
- > 1 Centre d'optométrie
- > 1 Centre de soins infirmiers
- > 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile
- > 1 Hôpital de jour

Les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes sont présents dans 47 villes de notre région. Ils emploient plus de 800 collaborateurs et professionnels de santé.



Actions de prévention, promotion santé, rencontres santé

AGENDA Juin 2010

La Mutualité Française Nord - Pas de Calais est organisatrice ou partenaire des actions et événements suivants. Mise à jour en temps réel et téléchargeable sur www.mutualite-npdc.fr

> 8 JUIN - ROUBAIX

LA SANTE DE NOS INTESTINS, PARLONS-EN ! 18H à 20H SALLE DES CONFERENCES MAIRIE de ROUBAIX. Conférence-débat sur le dépistage du cancer de l'intestin. **Pour les personnes de plus de 50 ans.** Pour en savoir plus sur l'importance du dépistage du cancer colorectal, la facilité du dépistage et la simplicité des traitements. *En partenariat avec l'ADCN et la ville de Roubaix*

> 10 JUIN - BEURAINVILLE

VIIEILLIR AVEC PLAISIR ET SANTE. 13H30 à 18H SALLE DE LA PETITE FERME à BEURAINVILLE. Ateliers interactifs. **Pour les personnes de plus de 55 ans.** Comment les plaisirs du quotidien peuvent vous aider à préserver votre santé? En présence de professionnels, des ateliers ludiques et pratiques seront proposés. *En partenariat avec CLIC/ACGA, le Conseil Général PDC, (PTS/SLPS)*

> 17 JUIN - HESDIN

VIIEILLIR AVEC PLAISIR ET SANTE. 13H30 à 18H SALLE DU MANEGE à HESDIN. Ateliers interactifs. **Pour les personnes de plus de 55 ans.** Comment les plaisirs du quotidien peuvent vous aider à préserver votre santé? En présence de professionnels, des ateliers ludiques et pratiques seront proposés. *En partenariat avec CLIC/ACGA, le Conseil Général PDC, (PTS/SLPS)*

> DU 23 AU 27 JUIN dans les villes de GRAVELINES - ARQUES - BETHUNE - MAUBEUGE - WASQUEHAL :

GRAND RAID (pour le Grand Public). Tous les jours, de 10H à 19H : Stands, expo, randonnée santé, ateliers interactifs. Dans chaque ville hôte de l'épreuve, la Mutualité Française organisera des ateliers de sensibilisation à l'importance de l'alimentation et l'activité physique à tout âge. On trouvera différents stands interactifs concernant le cholestérol, l'hypertension, l'utilisation d'un défibrillateur. Les professionnels des services de soins mutualistes de la région organiseront également à chaque étape **des sessions gratuites et ouvertes à tous de dépistage des troubles visuels.**

Des randonnées seront organisées chaque jour, au départ de l'espace de la Mutualité Française. > **23 Juin** - Gravelines : Site de Sportica > **24 Juin** - Arques : Site Nature de Malhove > **25 Juin** - Bethune : Grand Place > **26 Juin** - Maubeuge : Centre ville > **27 Juin** - Wasquehal : Centre ville. *Plus d'infos sur : www.legrandraid.org*

N°2 - Mai 2010

Lettre d'information éditée par la Mutualité Française Nord - Pas de Calais, 237 Bd de la Liberté 59000 Lille
Tél. 03 20 62 79 47
Fax 03 20 62 79 58

Organisme soumis aux dispositions du Livre I du Code de la Mutualité
N° RNM : 443 811 211

Président : Jean-Pierre DINAUT

La Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification auprès de la Mutualité Française Nord - Pas de Calais.

« Soit un médicament est utile et il faut le rembourser correctement, soit il ne l'est pas et il ne faut pas le rembourser. »



Jean-Pierre DINAUT,
Président de la Mutualité Française
Nord - Pas de Calais

Des médicaments dont le service médical rendu est insuffisant ou faible et qui étaient remboursés à 35% par la Sécurité Sociale sont désormais remboursés à 15% (liste des 150 médicaments concernés publiée au Journal Officiel le 16 Avril 2010).

Quelles sont les conséquences de cette décision pour les mutuelles et leurs adhérents ? Les mutuelles ne font essentiellement que redistribuer l'argent versé par leurs adhérents (cotisations) sous forme de prestations aux adhérents qui ont la malchance d'avoir besoin de soins. Les mutuelles doivent équilibrer leurs comptes et ne peuvent accepter un déficit. Le montant des cotisations atteint des limites parfois difficilement supportables et les adhérents sont amenés à faire des choix : Soit les mutuelles et leurs adhérents décideront de continuer à rembourser ces « médicaments » comme auparavant (ticket modérateur à 65%) ou même à porter le remboursement à 85%, maintenant dans le périmètre de leur solidarité des produits pour lesquels le service médical rendu a été jugé faible ou insuffisant par la Haute Autorité de Santé. Elles devront alors compenser l'économie de 236 millions d'euros réalisée par le

régime obligatoire ce qui se traduira par l'augmentation volontaire de leurs cotisations. Soit ils décideront de consacrer l'argent de leurs cotisations à ce qui est efficace pour la santé et décideront de ne pas prendre en charge des produits peu performants.

La position de la Mutualité française est claire : « Soit un médicament est utile et il faut le rembourser correctement, soit il ne l'est pas et il ne faut pas le rembourser. » Nous sommes à l'heure des choix en santé. Nous refusons que les dépenses du régime obligatoires soient reportées systématiquement sur les malades eux-mêmes directement ou par l'intermédiaire de leur mutuelle. Nous croyons que la Solidarité nationale doit s'appliquer avec discernement pour ceux qui sont victimes de la maladie. L'argent que les adhérents consacrent à la santé doit être utilisé pour des soins les plus efficaces possibles. Nous savons aussi que les dépenses de santé représentent un marché qui ne va pas en diminuant, il nous faut donc mieux dépenser. Nos mutuelles sont gérées démocratiquement par les mutualistes eux-mêmes. Il appartiendra donc aux instances de chaque mutuelle de se déterminer dans l'intérêt de ses adhérents.

IMPORTANT

Je souhaite recevoir libre propos par E mail à l'adresse suivante :

@

Je souhaite que vous adressiez Libre-Propos à la personne dont l'adresse suit:

M^{me} M^{lle} M^r

Prénom :

Nom :

Institution / Organisme :

Fonction :

N° : Rue :

CP : | | | | |

Ville :

Je ne souhaite plus recevoir Libre-Propos

A renvoyer par fax au
03 20 62 79 58 ou par mail à :
union.regionale@mutualite-npdc.fr

La Mutualité Française présente au sein des Agences Régionales de Santé



Alain TISON

La ministre de la Santé a annoncé le 1^{er} avril la création officielle des agences régionales de santé (ARS), chargées de piloter la politique de santé en régions.

La Mutualité Française participera activement aux missions régionales de santé et disposera de représentants au sein de l'ARS.

Présidé par le Préfet de Région, son Conseil de Surveillance approuvera les comptes financiers et émettra un

avis sur le plan stratégique régional de santé, le projet de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'ARS et les résultats de l'action menée par l'ARS.

Le Président régional de la Mutualité Française, Jean-Pierre Dinaut est proposé pour siéger comme « personnalité qualifiée ».

Alain Tison, Président Adjoint représenterait la Mutualité Française au sein de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie. Il apportera sa connaissance concrète du terrain notamment dans les commissions « Prévention » et « Offre de soins ».

Jean-Pierre Lépine serait son suppléant et apporterait son concours dans la commission « Médico - sociale ».

La santé de nos intestins, parlons-en !

En France, 94% des cancers de l'intestin (appelés cancers colorectaux) surviennent après l'âge de 50 ans. C'est la deuxième cause de décès en France et la région Nord-Pas de Calais reste l'une des plus touchées de France. Le dépistage reste le meilleur moyen de se protéger et d'y faire face rapidement.



Le cancer de l'intestin se développe lentement et sans symptôme apparent, le plus souvent à partir de lésions nommées polypes. Ils apparaissent sur la paroi de l'intestin. Certains vont grossir, se mettre à saigner et peuvent évoluer vers un cancer. Il existe un test simple et gratuit qui permet de déceler le plus tôt possible d'éventuelles anomalies. Dépisté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10. C'est pourquoi la Mutualité Française Nord-Pas de Calais a fait de la prévention du

cancer de l'intestin une de ses priorités. Afin de sensibiliser la population à l'importance du dépistage du cancer de l'intestin dès 50 ans, la Mutualité Française développe des rencontres santé sur le territoire régional. Deux conférences se sont déjà déroulées : à Wattrelos le 23 mars et à Merville le 22 avril. Ces deux réunions ont rassemblé près de 200 personnes !

D'autres conférences sont prévues le 8 juin à Roubaix (salle des conférences de la Mairie) et le 21 septembre à Coudekerque-branche (salle Jean Vilard). Toutes ces actions sont menées en partenariat, avec notamment l'ADCN, la fédération régionale des foyers ruraux, les espaces ressources cancers et en lien avec les comités locaux d'accompagnement des dépistages.

Pour connaître les dates et lieux exacts de ces rencontres santé, Christophe Brackeleer au 03 20 62 03 00.

Nos enfants en surpoids et en danger

Alors qu'il y a encore quelques années nous regardions avec une certaine condescendance les enfants enrobés d'Outre-Atlantique, il faut bien admettre que le mal touche aujourd'hui nos enfants de près. Déjà en 2005, on estimait qu'en France 16 % des élèves de CM2 étaient en surpoids. Notre région dépasse largement ce chiffre, en raison de nos habitudes culturelles, culinaires et de la structure sociale de notre population (l'obésité touche 6 fois plus les enfants d'ouvriers que les enfants des cadres).

Au-delà de la dimension esthétique, les conséquences du surpoids sur la san-

té sont considérables : hypertension artérielle, diabète de type 2, insuffisance cardiaque, arthrose des articulations porteuses, etc. Et pour conséquence ultime... une diminution statistique de l'espérance de vie et de sa qualité.

L'alimentation, l'activité physique chez l'enfant font partie des priorités des actions de prévention menées par la Mutualité Française dans la région.

Plusieurs outils, documents, expositions, animations ont été développés autour de 2 personnages ludiques : Thomas et Zoé.

Priorité Santé Mutualiste s'enrichit de 2 nouvelles thématiques :

la Santé Visuelle et les Médicaments

Généralisé depuis 2009, le service « Priorité Santé Mutualiste » vise à informer, orienter et accompagner les adhérents de la Mutualité française. Jusqu'à présent, il concernait quatre thèmes : le cancer, les maladies cardiovasculaires, les addictions et le maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Depuis avril, 2 thématiques viennent enrichir le périmètre de ce service : Médicaments et Santé Visuelle.

Médicaments : les médecins de Priorité Santé Mutualiste 3935 répondent désormais aux questions concernant les effets indésirables des produits, ses contre-indications, les modes d'administration, les médicaments génériques, les raisons de la baisse du remboursement... Bien entendu, en aucun cas, ils ne réaliseront de diagnostic.

La santé visuelle : Avec plus de la moitié des Français de plus de 16 ans souffrant d'un trouble visuel comme la myopie, la presbytie et l'astigmatisme et 2,9 millions de malvoyants en France, la santé visuelle concerne tous

nos concitoyens. De nombreuses questions ont d'ailleurs été posées par les adhérents mutualistes au 3935 sur ce thème depuis le lancement de Priorité Santé Mutualiste.

C'est pourquoi, les conseillers apportent désormais des réponses aux questions que les adhérents mutualistes se posent en matière de santé visuelle et proposent :

- > une information de qualité et validée
- > un soutien personnalisé pour faciliter le maintien à domicile des personnes atteintes d'une déficience visuelle
- > des rencontres santé organisées partout en France, pour s'informer, apprendre à vivre avec ou après la maladie, rencontrer des personnes dans la même situation, dialoguer avec des professionnels
- > un service d'écoute créé en partenariat avec la Croix Rouge pour soutenir les appelants après l'annonce du diagnostic d'une pathologie lourde entraînant une perte de vue.



Pour en savoir plus, ou pour organiser une action de prévention sur cette thématique, contactez le service Prévention de la Mutualité Française Nord-Pas de Calais.

Tél : 03 20 62 79 47

Mail : union.regionale@mutualite-npdc.fr



Dès le 20 avril une première rencontre santé sur la thématique « Santé Visuelle » a été organisée à Dunkerque. Cette conférence-débat a réuni plus de 120 personnes.